

manquait un architecte. Il crut l'avoir trouvé dans M. Émile Ollivier. Compromis par ses faiblesses passées, l'ancien orateur de l'opposition des Cinq ne pouvait hésiter à se livrer tout à fait, corps et âme. Avec lui s'offraient résolument des politiques jeunes et audacieux, las de combattre dans les rangs du libéralisme et affamés d'autorité et de pouvoir. M. Philis se joignait à M. Ollivier, et M. Clément Duvernois, rêvant une régénération du bonapartisme, écrivait à l'empereur : *Appelez à vous la jeunesse, sire, elle seule peut sauver votre fils. Les vieillards égoïstes qui vous entourent ne songent qu'à eux.* Pris entre les vieux et les jeunes, entre Géronte et Clitandre, Napoléon se rendit à la fin. Il voulut essayer des hommes nouveaux.

Un soir, M. Ollivier, la tête enveloppée d'un cache-nez, pour éviter les indiscretions des « petits journalistes (1) », se glissait, guidé par Piétri, jusqu'àuprès de l'empereur, à Compiègne, et lui exposait sans doute le plan de gouvernement qu'il devait mettre à exécution trois mois plus tard. Bonaparte était satisfait. Il lui semblait, à ce songeur toujours poursuivant des nuages emportés par le vent, il lui semblait que maintenant la mauvaise fortune était conjurée et que de telles recrues lui devaient ramener la victoire. Et M. Conti écrivait à Duvernois : « L'empereur est enchanté. Nous allons donc sortir de *tout ce gâchis!* »

Au contraire, hélas! la France allait y entrer.

Le 28 décembre 1869, le *Journal officiel de l'Empire* contenait la note et la lettre suivantes :

« Les ministres ont remis leurs démissions à l'empereur, qui les a acceptées. Ils restent chargés de l'expédition des affaires de leurs départements respectifs jusqu'à la nomination de leurs successeurs. »

« L'empereur a adressé à M. Émile Ollivier, député au Corps législatif, la lettre suivante :

« Monsieur le député, les ministères m'ayant donné leur démission, je m'adresse avec confiance à votre patriotisme pour vous prier de me désigner les personnes qui peuvent former avec vous un cabinet homogène, représentant fidèle-

(1) Voir les *Papiers* des Tuileries.

ment la majorité du Corps législatif, et résolue à appliquer, dans sa lettre comme dans son esprit, le sénatus-consulte du 8 septembre.

« Je compte sur le dévouement du Corps législatif aux grands intérêts du pays, comme sur le vôtre, pour m'aider dans la tâche, que j'ai entreprise, de faire fonctionner régulièrement le régime constitutionnel.

« Croyez, monsieur, à mes sentiments.

« NAPOLEON. »

La France eut un moment quelque chose comme un éblouissement de liberté. Les moins réfléchis, ceux qui n'avaient pas voué au régime de Décembre, condamné dans son principe et dans sa racine, une implacable haine, ceux-là purent s'aveugler au point d'espérer que ce malheureux pays depuis tant d'années en quête de la paix publique et du bonheur social, touchait à la réalisation de ses rêves toujours fustigés. Mais ce ne dut être qu'un éclair, car (la nation le vit bientôt) c'est l'éternelle loi et la nature même des despotismes qu'ils ne peuvent engendrer que le despotisme.

L'empire autoritaire finissait, l'empire libéral allait le suivre dans sa voie de compression et d'injustice, et le pays entra dans une crise nouvelle à l'heure où finissait cette année 1869, qui avait vu se fortifier l'Allemagne, se déchirer de ses propres mains la république espagnole, et dont les derniers mois avaient épouvanté le monde par l'exécration forfait d'un enfant féroce, bête fauve humaine, forfait commis à quelques mètres de Paris, en pleine civilisation, dans la grande cité où la police s'affirmait à chaque heure contre les citoyens paisibles et ne parvenait pas à arracher les victimes innocentes des mains sanglantes d'un Troppmann. Le procès de l'assassin qui commençait le 28 décembre détourna l'attention des réformes ministérielles. L'odeur de sang et de meurtre de ces derniers jours de 1869 étouffait, eût-on dit, tout parfum d'espoir.

Inquiète, troublée, la France vit se lever avec anxiété le jour brumeux et jaune, l'aurore douteuse du premier jour de cette année 1870 qui lui promettait la Liberté et qui devait lui donner l'Invasion.



ÉLECTIONS DE NOVEMBRE 1869. — Le public attendant le résultat du scrutin.

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES DU CHAPITRE I

Le *Réveil* a publié les lettres relatives à l'affaire Baudin. Nous y trouvons celles qui suivent et qui sont aujourd'hui de véritables documents historiques :

A M. le rédacteur en chef du PAYS.

MONSIEUR,

En me reprochant ma souscription pour le monument qu'on se propose d'élever au représentant Baudin, tué le 3 décembre 1851, vous me demandez si mon intention est de remercier M. Baudin « d'avoir mis mon gouvernement de prédilection à la porte ». Il m'a semblé jusqu'ici que, si quelqu'un était occupé, le 2 décembre 1851, à mettre un gouvernement régulier à la porte, ce n'était pas M. Baudin.

La stricte justice devrait vous amener vous-même à reconnaître, en dehors de tout esprit de parti, que M. Baudin a droit à la même épitaphe que les combattants de Juillet, morts pour la défense des lois. Et comme le sacrifice de sa vie, fait volontairement et sans espoir, a été accompagné d'une parole admirable, j'ai toujours pensé, bien avant le bruit qui se fait maintenant autour de cette tombe, que la mémoire de Baudin doit être aussi chère que celle du chevalier d'Assas à tous ceux que touche encore l'honneur du nom français.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée,

PRÉVOST-PARADOL.

A M. le rédacteur en chef du PAYS.

MONSIEUR,

Vous ne serez pas surpris de me voir profiter encore une fois de la liberté que vous m'offrez de vous répondre.

Vous me parlez du 24 Février comme si j'avais éprouvé à cette époque une défaite personnelle. Mais, à moins d'avoir dormi aussi profondément qu'Épiménide, je crois que vous vous trompez en affirmant que, ce jour-là, « on m'a volé le velours du trône, et qu'on m'a escamoté le pouvoir ». J'étais alors au collège, et je n'ai aucun souvenir d'avoir été précipité de si haut.

Permettez-moi donc de vous dire, puisque vous me mettez en demeure de m'expliquer, que, depuis mon entrée dans la vie publique, je suis ardemment mais simplement libéral et parlementaire; et vous auriez pu voir dans mes écrits que, si j'incline de préférence vers une monarchie constitutionnelle

profondément réformée, je n'ai aucune prévention contre la forme républicaine.

Je sais que ce sont mes relations et mes amitiés qui vous abusent, mais on peut aimer beaucoup ses amis et être soi-même. Vous m'attribuez donc à tort, tantôt des fautes que je n'ai pas commises, tantôt des ressentiments que je n'éprouve point. En un mot, vous vous trompez, monsieur, en me traitant sans cesse comme un vaincu de Février, car je ne suis encore qu'un vaincu de Décembre.

Veuillez excuser une réponse que vous m'avez demandée, et agréer, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée,

PRÉVOST-PARADOL.

M. Gambetta, nommé à la fois à Paris (1^{re} circonscription) et à Marseille, adressait bientôt aux électeurs des Bouches-du-Rhône la circulaire suivante, sorte de profession de foi explicite et où se retrouve la note intime du talent et de l'opinion de l'orateur :

CITOYENS ÉLECTEURS,

J'ai voulu laisser passer ces quelques jours sur les émotions que nous a apportées aux uns et aux autres le scrutin du 24 mai.

Aujourd'hui, enhardi par la majorité de vos libres suffrages, je me présente devant vous et je vous convie à confirmer la décision que vous avez déjà rendue en ma faveur, — non pour la personne, mais pour les principes.

Votre tâche d'ailleurs est facile.

Le désistement de l'honorable M. de Barthélemy et celui de l'illustre M. Thiers nous laissent face à face avec le candidat du gouvernement personnel.

Vous ferez tous votre devoir, et la candidature officielle sera pour toujours condamnée à Marseille, car elle aura été vaincue sur la tête d'un homme dont on ne peut que regretter de voir le juste renom s'amoindrir et s'abaisser dans de stériles compromissions administratives.

Vous avez si noblement, si patriotiquement agi à la première épreuve, qu'il est presque superflu aujourd'hui de vous mettre en garde contre les procédés et les manœuvres employés par nos adversaires communs.

Vous avez déjoué par votre calme toutes les provocations mauvaises. — Vous avez réduit au silence tous ceux qui vous accusaient d'esprit d'indiscipline et de désordre.

Au deuxième tour, vous ne tiendrez pas un compte meilleur des exagérations grossières, calculées et payées, dont on gratifie les candidats d'une démocratie qui, précisément parce qu'elle est radicale, n'en est que plus dévouée :

A l'ordre, principe fondamental des sociétés, et à la liberté, garantie indispensable aux mains de tous pour la protection, la dignité et les intérêts de chacun.

On aura beau dire : « Vous êtes l'anarchie, — vous êtes la démagogie ». Je répondrai, encore plus pour rendre hommage à la vérité que pour éclairer vos consciences :

Je renvoie de semblables accusations à ceux qui me les adressent. En effet, la démocratie sincère, loyale, est la seule ennemie de la démagogie, le seul frein, le seul rempart aux attentats des démagogues de tout ordre ! Les démagogues, ils sont de deux sortes, s'appellent César ou Marat. — Que ce soit aux mains d'un seul ou aux mains d'une faction, c'est par la force qu'ils veulent satisfaire, les uns et les autres, leurs ambitions ou leurs appétits.

Ces deux démagogues, je les trouve également haïssables et funestes.

La démocratie radicale, au contraire, ne désire, n'ambitionne que le développement de la justice et de la liberté, de la solidarité parmi les hommes. Elle part de la souveraineté du peuple pour fortifier la souveraineté de l'individu, et c'est parce qu'elle veut le gouvernement de l'homme par lui-même qu'elle conclut au gouvernement du pays par le pays.

Son droit réside dans la raison, sa force dans le peuple.

Elle affirme son droit à conquérir la majorité à ses doctrines, convaincue que le jour de son avènement pacifique est proche et qu'une foi scientifiquement organisée, elle assurera le plus merveilleux

leux développement de l'activité humaine. Elle nous rendra tous politiquement plus libres, — intellectuellement plus savants, — économiquement plus aisés, — moralement plus justes, — socialement plus égaux, — et elle établira l'ordre sur l'équilibre et l'harmonie des droits et des intérêts.

Ce sont ces principes et non d'autres que les électeurs de Paris comme les électeurs de Marseille ont eu à cœur de sanctionner dans mon humble personne.

C'est à Marseille même que je veux poursuivre la propagande et l'application de ces doctrines, et malgré des regrets dont vous sentez la légitimité, si, le 7 juin, mon nom sort victorieux de l'urne, j'opterai pour Marseille.

Je tiens en effet à prouver l'alliance intime de la politique radicale et des affaires, et certes nulle ville en France ne m'offrira de plus fréquents et de plus utiles sujets de démonstration.

Vos traditions, vos mœurs autonomes, votre situation présente, votre avenir, qui peut être si glorieuse dans une France régénérée où vous auriez le rôle prépondérant de New-York aux États-Unis, me sollicitent vivement à cette détermination.

CITOYENS ÉLECTEURS,

Il vous reste à parfaire ce que vous avez si bien commencé, à procéder au suprême verdict du suffrage universel, sans crainte, sans précipitation, sans tumulte, avec cette précision et ce calme qui sont les signes irréfragables d'une démocratie majeure et libre.

Tenez enfin pour assuré que, représentant inflexible de la doctrine démocratique, si j'étais votre élu, je tiendrais à honneur, dans les questions spéciales, d'être le député de tous.